# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DE LA VILLE DE NOUVELLE-ORLEANS — MARDI MATIN, 5 FEVRIER 1850.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 5 FEVRIER.


## NOTRE SUPPLÉMENT.

Nous nous voyons de nouveau forcés aujourd'hui, par suite de la grande quantité de matière que renferme notre journal, de publier un *supplément* contenant une partie de nos annonces. Nous continuerons à faire paraître un supplément toutes les fois que l'encombrement de nos colonnes l'exigera.

## A NOS ABONNÉS DE LA CAMPAGNE.

Au lieu de deux numéros, nos abonnés de la campagne recevront, pendant toute la durée de la session de la Législature, trois numéros par semaine. Ces numéros, qui paraîtront le mardi, le jeudi et le samedi, renferment toute la matière de l'*Abeille* de la ville, y compris les procès-verbaux des Chambres et les rapports officiels des débats. Nous ne voulons rien omettre de ce qui peut intéresser nos lecteurs de la campagne, et c'est ce qui nous a décidés à augmenter le nombre de nos publications. Malgré l'encombrement de nos colonnes, nous sommes également décidés à poursuivre régulièrement la publication de notre feuilleton. Nos abonnés de la campagne recevront dans l'édition qui leur est consacrée spécialement tout ce qui aura paru dans le journal de la ville.

HAVANE.—Par l'arrivée du brick *Salina*, capitaine Evans, nous avons reçu des journaux de la Havane jusqu'au 26 janvier. Le renfermant des nouvelles du Yucatan jusqu'au 7 du même mois. A cette date, aucun engagement décisif n'avait encore eu lieu entre les indiens et les blancs. Ceux-ci cependant maintenaient leurs avantages et avaient l'espoir de réduire bientôt les insurgés.

Strakosch est à la Havane : il y donnera prochainement une série de concerts.

La loterie royale a été tirée le 21. Voici les numéros qui ont gagné les principaux lots :

| Numéros | | Numéros | |
|---|---|---|---|
| 91 | $ 1,000 | 15,009 | $ 1,000 |
| 3,502 | 1,000 | 15,200 | 1,000 |
| 3,539 | 30,000 | 18,144 | 1,000 |
| 4,860 | 6,000 | 18,728 | 1,000 |
| 8,005 | 3,000 | 21,515 | 10,000 |
| 9,684 | 1,000 | 22,709 | 2,000 |
| 12,536 | 1,000 | 27,388 | 2,000 |
| 13,059 | 1,000 | 33,352 | 1,000 |

TEXAS. — Par le steamer *Galveston*, arrivé hier dans notre port, nous avons reçu des journaux de Galveston jusqu'au 31 janvier. Rien de nouveau.

M. BARTON.—L'hon. SETH BARTON, de la Louisiane, ex chargé d'affaires des Etats-Unis près le gouvernement chilien, est arrivé ces jours derniers à Washington.

*AUX EDITEURS.*

Dans un pays comme le nôtre, les places doivent être réparties de manière à satisfaire le plus grand nombre de citoyens.—En accordant le droit de délivrer les passeports à un ministre, n'est-ce pas vouloir donner tous les avantages à un seul? Pourquoi cette place ne serait-elle pas accordée à un citoyen qui n'exercerait que cet emploi? Il me semble que cette manière d'agir serait beaucoup plus en harmonie avec les idées républicaines. N'avons-nous pas un grand nombre de pères de famille dont l'existence dépend de la place la plus modique? Combien seraient heureux de pouvoir d'un emploi tant d'autres dédagneraient parce qu'ils n'en ont pas absolument besoin!—Nos législateurs seront assez bien inspirés, je l'espère, pour repousser la proposition faite d'accorder un notaire la place de gardien des passe-ports.

UN CITOYEN.

☞ Nous appelons l'attention publique sur la grande vente sans réserve des 25 lots de terrains nouvellement desséchés et situés derrière la ville. La vente aura lieu à midi, à la Bourse St Louis, par N. Vignié, encanteur.

## CALIFORNIE.

SUITE DES NOUVELLES.—MESSAGE DU GOUVERNEUR.

Nous complétons aujourd'hui les nouvelles de Californie apportées par l'*Alabama*.

La législature provinciale s'est réunie à San Jose, le 15 décembre, mais les chambres n'ont été en nombre que le 17. M. E. H. CHAMBERLAIN a été élu président du Sénat et M. T. J. WHITE, speaker de la Chambre.

Il résulte du dépouillement officiel des bulletins qu'il y a dans la Californie quinze mille électeurs. Douze mille soixante-une voix ont été données pour la Constitution, et huit cent onze contre.

L'élection des officiers suivans a été officiellement proclamée : PETER H. BURNETT, gouverneur, JOHN MCDOUGALL, lieutenant-gouverneur, JOHN C. FREMONT et WILLIAM M. GWIN, sénateurs des Etats-Unis, GEORGE M. WRIGHT et EDWARD GILBER, représentans au Congrès; WILLIAM VAN VOORHIES, secrétaire d'Etat; RICHARD ROMAN, trésorier; J. S. HOUSTON, contrôleur; EDWARD J. C. KEWEN, avocat-général; CHARLES J. WHITING, arpenteur-général; S. C. HASTINGS, juge-président; H. A. LYON, NATHANIEL BENNETT, juges-associés.

Voici comment les voix se sont partagées à la législature au premier scrutin pour les deux sénateurs des Etats-Unis: John C. Frémont—29 voix; Wm. M. Gwin—22; H. Wager Halleck —14; T. Butler King—10; Thomas J. Henley —9; John W. Geary—5; Robert Semple—3. M. John C. Frémont a été déclaré élu et les chambres ont procédé à un deuxième et à un troisième scrutin pour la désignation du second sénateur. M. W. M. Gwin a été élu par 24 voix à la troisième épreuve.

L'*Alta California* du 31 décembre, publie les nouvelles les plus récentes des mines. Les neiges ont forcé de suspendre les travaux dans la plupart des placeres. D'une autre part, les rivières qui descendent de la Sierra Nevada ont inondé les vallées aurifères et obligé les mineurs de se réfugier sur les terres hautes. L'exploitation des mines ne sera reprise qu'au printemps. Les lavages de Georgetown ont été très productifs l'année dernière.

Il y a trois fois par semaine des communications régulières, à l'aide de la vapeur, entre San Francisco et Sacramento.

La hache des colons résonne partout dans les bois du *Alta California*, et à peine les défrichements sont-ils faits que des villages surgissent comme par enchantement.

Un incendie a éclaté le 24 décembre dans la petite ville de Stockton. La perte est évaluée à environ $150,000.

Le gouverneur Burnett a transmis le 17 décembre, son premier message annuel à la Législature. Ce document est écrit avec soin. M. Burnett parle d'abord de l'étonnante prospérité de la Californie depuis la prise de possession par les Américains. Il demande ensuite à la Législature s'il conviendrait de procéder une bonne fois aux travaux de législation ou s'il faut attendre que le Congrès se prononce sur l'admission de la Californie dans l'Union. Il se déclare pour la première alternative et cite les précédens du Missouri et du Michigan qui ont donné des lois et ont organisé l'administration ayant leur admission dans l'Union. Le droit donné, le gouverneur recommande aux chambres de se mettre à l'œuvre sans perte de temps.

La première mesure qu'il suggère est l'adoption d'un code civil et criminel. Il propose de former comme suit le code législatif du pays. 1o Définition des crimes et délits d'après la loi commune d'Angleterre; 2o Statuts de la loi commune sur les preuves; 3o Lei commerciale anglaise; 4o Code civil de la Louisiane; 5o Code de procédure de la Louisiane.

Le gouverneur Burnett fait un grand éloge du code civil de la Louisiane.

Les dépenses de la présente année sont estimées à un peu plus d'un demi million; on doit se procurer les revenus nécessaires soit en négociant un emprunt soit en imposant une taxe. Le gouverneur recommande ce dernier moyen.

L'agriculture est négligée en Californie. C'est un juste motif de plainte pour ceux qui se préoccupent de la prospérité du pays, car les provisions qui viennent de dehors commandent naturellement des prix exagérés. Si cet état de choses continue encore quelques années, l'exploitation des mines ne sera plus profitable, car les richesses qui en sont extraites arrivent à peine à acquitter les dépenses de la vie ordinaire.

Le gouverneur Burnett a [illegible] dans la Californie, [illegible] une personne de couleur libre, il fut [illegible] du pays, en bien, si on leur permet de s'y établir, leur accorder, l'exercice des droits civils et politiques. Il est cependant qu'il voudrait mieux leur défendre de s'établir en Californie.

## Chronique Locale.

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.—Le Conseil de la Première Municipalité s'est réuni hier soir conformément à l'ajournement. Cinq membres étaient présens. Un message du Maire a été lu dans lequel ce fonctionnaire annonce qu'il a pris la responsabilité d'enlever une certaine quantité de bois à l'habitation sauvé pour consolider les levées. Le Maire appelle en outre l'attention du Conseil sur le mauvais état des rues et recommande de les faire réparer sous la direction du voyer. Il prie aussi les aldermen de reconsidérer la résolution en vertu de laquelle le commissaire du deuxième district a été destitué. M. Duncan a demandé si cette dernière suggestion doit un vote, et il propose de déposer sur le bureau cette partie du message.

Le première partie, relative à l'envoi de bois à l'habitation sauvé, est adoptée; la seconde, touchant l'état des rues est référée au voyer.

ASSAUT.—Un mandat d'arrêt a été lancé hier par le recorder Génois contre Samuel Wolfe, accusé d'avoir assailli avec une arme dangereuse le nommé Parkman.

VOL.—John Green, Wm. Jefferson et John Mooney ont été arrêtés hier sous la prévention de vol. Ils auraient assailli un individu dimanche soir, et auraient réussi à lui enlever une petite somme d'argent. Ils ont été interrogés par le recorder et envoyés devant la Première Cour de District.

—John Nichols, accusé de vol, a été interrogé hier par le recorder Génois et envoyé devant la 1re cour de district.

—Henriette Lewis, femme de couleur, accusée d'avoir frappé une personne blanche, a été envoyée hier par le recorder Génois devant la 1re cour de district.

—Toute une famille de Buckley, se composant de William, de James, de Patrick, de Dennis, de Mary et de quelques autres, a été arrêtée pour avoir troublé le repos public dans la nuit de dimanche. Ils ont fourni un cautionnement pour répondre de leur comparution devant le recorder Génois.

RECORDER BALDWIN—John Reily, accusé d'avoir soustrait une somme de $78 appartenant au nommé T. Carroll, a été traduit hier devant le recorder de la cité municipale qui, après l'avoir interrogé, l'a envoyé devant la 1re Cour de District.

PANORAMA DE BARNES.—Cette magnifique toile, représentant le grand cavern du Kentucky, le pont naturel de la Virginie, etc., etc., est toujours exposée dans la 2e municipalité. Le panorama de Barnes est peut-être le plus complet, le plus vrai, le plus rapporté, que nous ayons eu à la Nlle-Orléans. Avis aux retardataires.

## NOUVELLES D'EUROPE.

Le *Niagara* est arrivé à Boston, le 25 janvier, vers trois heures et demie de l'après-midi. Les dates qu'il apporte sont du 12 de Liverpool et de Londres et du 10 de Paris. Nos journaux français ne nous étant pas parvenus, grâce à l'irrégularité de la malle, nous sommes forcés de puiser à une autre source. L'Assemblée législative de France a longuement discuté les affaires de La Plata. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans une correspondance parisienne:

La question de la Plata a été résolue lundi, à peu près dans le sens de la politique pacifique et prudente du ministère; mais pour ce dernier, ce n'a pas été sans peine et sans blessures. Trois systèmes principaux étaient en présence. L'un proposé par M. de Rance, consistait à s'en rapporter au patriotisme du cabinet, qui ne voulait pas avoir recours à la force qu'après avoir cherché, par de nouvelles négociations, à faire améliorer le traité Lepédour, reconnu inexécutable dans sa teneur actuelle. Le second système voulait une négociation armée et menaçante, qui était une guerre inévitable avec l'usage de la force, laissant, en cas d'acceptation du traité Lepédour, et l'abandon par et simple de la cause Montevidéenne. Cette dernière proposition n'a été défendue que par MM. de Lamoriciere et Baudin, les seuls qui aient eu cette conséquence sûrete, sûre pour m'exprimer ainsi. M. de Lamoriciere a représenté Rosas, comme un grand caractère et un grand esprit, et en cela il n'a été que juste. Le dictateur de Buenos-Ayres est, dans l'Amérique du Sud, ce qu'Abd-el-Kader a été dans l'Algérie, et Shamyl dans le Caucase, le représentant de la barbarie peut-être, mais le défenseur héroïque d'une nationalité sauvage aux prises avec la civilisation Européenne. M. Baudin a combattu l'intervention de la France dans la querelle de Montevideo et de Buenos-Ayres, au nom de la Constitution qui proclame le respect des nationalités étrangères. On lui a répondu que l'expédition contre la République Romaine qu'il avait votée en sa qualité d'homme de la droite, était du reste devant ce souvenir qu'il avait imprudemment évoqué. Le système de la médiation armée a été rejeté par ce qui en était la conséquence, a été soutenu par M. Thiers, dans un discours qui a été l'événement de cette longue discussion. M. Thiers ne doute pas du succès d'une expédition, et il garantirait que si l'Angleterre et les Etats-Unis n'osaient protester contre la décision de la France. La première de ces puissances n'a-t-elle pas envoyé une expédition en Chine, quand elle l'a cru nécessaire à son intérêts, et la seconde de s'est-elle gênée pour s'annexer le Texas, et enlever au Mexique la Californie et Santa-Fé? De quel droit blâmerait-elle chez les autres ce qu'elle fait journellement, sans la permission de personne, lorsque ses intérêts ou son honneur sont en jeu? Le ministre de la justice, M. Rouhet, le seul orateur du cabinet, a répondu à M. Thiers en déclarant, avec assez d'esprit, qu'il n'avait aucun parti pris dans la question, qu'il ne se préoccupait que de l'intérêt du pays, tandis que l'ancien ministre de Louis-Philippe était entraîné par de vieux engagemens, de vieilles sympathies à la cause Montevidéenne.

C'était donc sur [illegible] que devait se décider le dernier tout [illegible] peut-être que celle de la France.

M. Thiers a été vaincu moins par cet adversaire inégal que par la prudence timorée de la majorité. Celle-ci a adopté, par 338 voix contre 300, un nouvel amendement de M. de Rémusat qui, considérant que le traité Lepédour n'avait pas été soumis à la ratification de l'assemblée, a autorisé le gouvernement à continuer les négociations, en protégeant sérieusement nos nationaux sur les rives de la Plata. Le cabinet, reconnaissant de cette confiance de l'assemblée, et voulant montrer qu'on doutait à tort de son énergie, a résolu, dit-on, de faire accompagner le nouveau négociateur d'une escadre et de 2000 hommes qui commencera par garantir Montevideo contre les attaques d'Oribe.

## LE DIFFEREND TURCO-RUSSE.

Quelques journaux anglais annoncent la solution définitive des questions relatives aux réfugiés en Turquie, sur les bases suivantes: 1o Expulsion des Polonais non convertis, qui ont pris part à la dernière guerre; 2o Internement des Hongrois dans une forteresse, sous la haute surveillance des autorités ottomanes. La lettre suivante, datée de Constantinople le 19 décembre, est loin de confirmer ce dénouement, ni même de le faire entrevoir comme prochain.

"Nos complications diplomatiques sont loin d'être arrangées. Chaque jour, chaque heure, la solution de la question des réfugiés est retardée, et ce retard ajoute à la difficulté d'un arrangement amiable. Il y a quelques semaines, on annonçait à l'Europe que tout était arrangé, et, depuis, nous n'entendons plus le bienheureux nouvelle à Constantinople; mais elle n'est pas venue, et cette attente prolongée a changé la question. Par l'arrangement conclu entre M. de Titoff, M. de Sturmer et le Divan, l'internement de certains réfugiés suspects avait été admis sous la garantie du Divan.

"Le 17 de ce mois, cependant, on a reçu de Saint-Pétersbourg des dépêches qui ont été immédiatement communiquées à la Porte, et qui portent que la garantie du sultan était refusée par l'empereur, qui insiste pour l'expulsion du territoire turc des Polonais, qu'il accuse de travailler contre lui, et de concourir, par leurs intrigues constitutionnelles, à fomenter l'unimité nationale qui existe entre lui et le peuple turc. Le refus de l'empereur est une nouvelle preuve du gouffre qui sépare les deux cours.

"Le grand secret du czar est de gagner du temps, afin de veiller aux mouvemens des flottes anglaises et françaises, qui sont sur le point de quitter le Levant, sur l'assurance que l'arrangement avait déjà été accepté par le czar. Les ministres du divan se sont réunis le 17 en grand conseil, et l'on dit qu'ils ont pris une importante décision, dont le résultat serait de ne reprendre les négociations que sur les bases proposées et adoptées par la Porte, M. de Titoff et M. de Sturmer.

"Les préparatifs belliqueux de la Porte continuent. La milice afflue journellement, et il y a peu de jours, [illegible] recrues de la Roumélie ont commencé à se [illegible].

"Il y a dans cette [illegible] une telle affluence de troupes que les casernes [illegible] encombrées; près de 70 caravansérails [illegible] occupés par les nouveaux venus. Les différentes places de la Turquie sont également fortifiées, entre autres la forteresse de Schumla, dont [illegible] lequelle on dépense beaucoup d'argent.

"Il y a quelques jours, un trois-ponts a été lancé à Pera avec le plus grand succès."

On écrit de Constantinople au *Wanderer* :

"Le 15 est arrivé ici M. Semenoff, courrier du cabinet russe, avec des dépêches pour la Porte et M. de Titoff.

"Il se confirme que l'empereur Nicolas ne veut plus traiter qu'avec la Porte seule, sans l'immixtion de l'Angleterre."

On écrit de Vienne à la *Gazette de Breslau* :

"Beaucoup de réfugiés se sont déjà embarqués sur vaisseaux français et anglais

"Tous ceux qui se trouvent en ce moment à Constantinople doivent être embarqués le 1er février au plus tard.

"Le nombre de Hongrois convertis à l'islamisme est de 500, parmi lesquels 150 officiers, l'ancien ministre de la guerre Mesarosz."

Le *Moniteur Prussien* annonce que le général hongrois Kmety, l'un des convertis, a été nommé commandant de la forteresse turque de Schumla.

Aux dernières dates, la flotte anglaise était à Mosconisi, et la flotte française à Vourla.

## NOUVELLES DIVERSES.

—La réélection du président et des vice-présidents a eu lieu à l'Assemblée. Au premier scrutin, M. Dupin fut réélu, mais par 308 voix seulement, sur 470 votants. Trois des vice-présidents, sur quatre, MM. Daru, Baroche et Benoist d'Azy furent nommés; mais le quatrième, le général Bedeau, échoua par suite des divisions survenues dans la majorité. Voulant revenir à celle-ci sur le point de discussion, et éluder de la diminution survenue dans le chiffre des nominations présidentielles, M. Dupin refusa d'accepter la présidence, et se mit, sans [illegible] à demander de nouvelles [illegible]. Le [illegible] fut quatorze fois procédé de la [illegible] ; [illegible] cette persistance à [illegible] Bedeau, qui n'était pas sans [illegible], et elle réunit M. Dupin par 197 voix. Cette fois, il accepta, et remercia.

[illegible] Bedeau, [illegible] Dupin, [illegible] Bedeau [illegible] Dupin [illegible] Bedeau [illegible] Dupin [illegible] Bedeau [illegible] Dupin